

LES ELEVEURS DE BULLES Les éleveurs de bulles rappelle Ginger beer romarin bio

- Noms des modèles ou références concernés : LÖKKI Ginger beer romarin bio - CANETTE 33 CL
- Marque : LÖKKI
- GTIN 3770006064494 Lot GBR230323 Date de durabilité minimale 30/09/2023
GTIN 3770006064494 Lot GBR230323 Date de durabilité minimale 30/01/2024
- Conditionnements : Canette aluminium 33 cl
- Date début/fin de commercialisation : du 27/03/2023 au 31/05/2023
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Informations complémentaires : Stocké au frais
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Biocoop Bio C Bon La Grande Epicerie de Paris

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Par mesure de précaution, suite à plusieurs retours clients nous faisant part de canettes ayant mal supporté la pression, notre entreprise Les Eleveurs de Bulles rappelle le produit énuméré ci-dessous parce qu'il peut présenter un risque d'explosion
- Risques encourus par le consommateur : Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : Les modalités de remboursement sont à voir avec le point de vente.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre